

Communiqué de presse

Ensemble plus compétent-es - grâce à l'entraide

Bâle, le 11 mai 2023 – L'occasion de la Journée nationale de l'entraide autogérée du 21 mai 2023, Info-Entraide Suisse prévoit cette année une semaine d'action complète du 21 au 27 mai 2023 sur la collaboration entre l'entraide autogérée et le système de santé suisse. Le projet « Compétence en santé grâce à des hôpitaux favorables à l'entraide » sera au centre de cette semaine d'action. En outre, l'attention sera portée sur d'autres exemples de collaboration novatrice entre les groupes d'entraide et le système de santé.

Lorsqu'une personne sort de l'hôpital ou qu'un traitement ambulatoire est terminé, les patient-es se retrouvent tout d'abord seul-es. Après une intervention médicale réussie, de nombreuses questions se posent sur la manière de vivre au quotidien avec la maladie. Cela concerne en particulier les personnes souffrant de maladies chroniques ou de séquelles permanentes. Les proches des patients sont eux aussi parfois confronté-es à de grands défis.

Les groupes d'entraide sont un élément important du système de santé

Les groupes d'entraide constituent ici une offre de soutien qui a fait ses preuves. Dans un groupe d'entraide, les personnes concernées se transmettent mutuellement des informations sur leur maladie et son traitement ainsi que sur la manière de surmonter les défis qu'elle pose au quotidien. Les groupes d'entraide prennent ainsi en charge de nombreux problèmes sociaux et psychiques qui ne peuvent pas être traités de manière globale dans le cadre des soins médicaux ou infirmiers. Si l'entraide et le système de santé travaillent ensemble, la participation à un groupe d'entraide favorise en outre la coopération avec le personnel médical. Les proches trouvent également un soutien dans leurs propres groupes d'entraide.

Une bonne et intense collaboration entre les groupes d'entraide et les institutions de santé est donc un grand avantage tant pour les professionnel·les que pour les personnes concernées.

« Hôpitaux favorables à l'entraide » en point de mire

Les groupes d'entraide existent grâce à un grand engagement bénévole. Dans toute la Suisse, ces bénévoles sont soutenu-es par des services spécialisés, les vingt-deux centres et antennes Info-Entraide. Ceux-ci sont également à la disposition des professionnel·les du secteur socio-sanitaire.

Afin que le plus grand nombre possible de patient-es et proches de patient-es ainsi que les spécialistes du secteur hospitalier connaissent les effets positifs de l'entraide, le modèle « Hôpitaux favorables à l'entraide » d'Info-Entraide Suisse, en collaboration avec Promotion Santé Suisse, est mis en œuvre au niveau national depuis 2021. Dans ce cadre, les centres et antennes Info-Entraide élaborent, en collaboration avec les hôpitaux, des mesures individuelles sur mesure afin de promouvoir la collaboration entre l'hôpital et les groupes d'entraide autogérée de la région concernée. La particularité de ce projet est que les personnes concernées des groupes d'entraide collaborent à la mise en œuvre en tant que partenaires d'égal à égal et « expert-es par expérience ».

Grâce à l'engagement commun, les participant·es apprennent à connaître le point de vue des autres patient·es. Grâce à ce gain de connaissances, les futurs patient·es peuvent être soutenu·es de la meilleure manière possible. Ainsi, tout le monde profite de l'étroite collaboration d'égal à égal entre les hôpitaux et les groupes d'entraide :

« Dans notre service, qui compte de nombreux acteurs différents, nous contribuons ainsi à une meilleure transition des patient·es entre leur séjour en clinique et le retour à leur vie quotidienne », affirment par exemple Annalotte Wurst et Brigitte Bourke, partenaires du projet Hôpitaux favorables à l'entraide, au sein des services psychiatriques de l'hôpital de Winterthour.

Succès de la mise en œuvre dans toute la Suisse

Actuellement, 34 hôpitaux de 11 cantons sont certifiés « favorables à l'entraide » ou sont en passe de le devenir. Dix d'entre eux sont déjà certifiés, et pour quatre d'entre eux, la certification a été renouvelée une première fois après deux ans. Depuis 2022, le projet est aussi mis en œuvre en Suisse romande et le Tessin s'y joindra à partir de 2023. D'ici la fin du soutien au projet par Promotion Santé Suisse fin 2024, 80 hôpitaux et cliniques devraient devenir « favorables à l'entraide ».

Semaine d'action pour faire connaissance

La mise en œuvre des « hôpitaux favorables à l'entraide » se rattache en de nombreux endroits aux bons contacts déjà existants entre l'entraide et le système de santé. L'objectif de la semaine d'action du 21 au 27 mai 2023 est de présenter au public, et en particulier aux professionnel·les de la santé, la collaboration fructueuse entre les groupes d'entraide et le système de santé, afin de permettre de nouvelles synergies et coopérations.

Les actions au niveau régional mettent en lumière un projet qui, grâce à une collaboration durable et solide entre les hôpitaux et les cliniques et le milieu de l'entraide, produit des effets positifs tant pour les patient·es que pour le système de santé suisse.

Plus de soutien politique pour l'entraide

Pour maintenir cet impact positif, l'entraide autogérée a également besoin d'un soutien public. Depuis 2014, le nombre de groupes d'entraide sur des thèmes sociaux, somatiques et psychiques a augmenté de 14%. Le nombre de consultations dans les centres et antennes Info-Entraide a augmenté de 51% au cours des deux dernières années. Rien qu'en 2020, 133 nouveaux groupes d'entraide ont vu le jour en Suisse. Une étude de la Haute école de Lucerne et de l'Université de Lausanne datant de 2017 montre clairement que, contrairement aux clichés courants, l'entraide a des effets positifs tant au niveau individuel que sociétal. Une étude bibliographique réalisée à l'automne 2022 par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) montre en outre que la promotion des compétences en matière d'autogestion, et donc de l'entraide, peut conduire à un allègement possible du système social et de santé et à de possibles économies de coûts.

C'est ce constat que reprend la motion « Entraide » (*Selbsthilfe* en all.) déposée en décembre 2021 par la conseillère nationale bâloise Sarah Wyss (PS). La motion sera vraisemblablement traitée en séance plénière du Conseil national dans le cadre de la session de juin 2023 ou peut-être plus tard.

Un large éventail d'activités

Pendant la semaine d'action de la Journée de l'entraide, du 21 au 27 mai 2023, un large mélange d'activités nationales et régionales est prévu, en étroite collaboration entre Info-Entraide Suisse et les 22 centres et antennes Info-Entraide, ainsi qu'avec des partenaires internes et externes du secteur de la santé. Outre les moyens publicitaires habituels et une présence active dans les médias et les réseaux sociaux, des activités sont également prévues dans plusieurs hôpitaux dans le but de rencontrer des professionnel·les de la santé et de présenter les groupes d'entraide, d'expliquer leur utilité pour les patient·es et de discuter de coopérations possibles.

Vous trouverez des informations actualisées en permanence sur la semaine d'action sur www.infoentraidesuisse.ch/journee-de-lentraide

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question : Lukas Zemp, directeur d'Info-Entraide Suisse, tél. 061 333 86 01 ou l.zemp@selbsthilfeschweiz.ch

Info-Entraide Suisse

Depuis 2000, la fondation Info-Entraide Suisse agit au niveau national au service de l'entraide communautaire, indépendamment de la thématique, du degré d'implication ou de la forme d'aide à l'idée d'entraide communautaire. Depuis 2001, la fondation a un mandat de prestations de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), qu'elle met en œuvre en collaboration avec 22 centres et antennes Info-Entraide et diverses organisations d'entraide pour environ 2'800 groupes d'entraide et 43'000 participant·es sur quelque 300 thèmes. L'entraide autogérée apporte une contribution importante au système socio-sanitaire suisse. Info-Entraide Suisse s'engage pour une meilleure reconnaissance de l'entraide et de son offre en Suisse.

Info-Entraide Suisse | Laufenstrasse 12 | CH-4053 Bâle

Tél. 061 333 86 01 | info@selbsthilfeschweiz.ch | www.selbsthilfeschweiz.ch